

## Questions de l'artisanat à l'adresse des candidats aux élections municipales 2020

**Nordine BOUMARAF**

**CHATEAU RENAULT 37110**

- 1) J'ai la conviction de bien connaître le tissu artisanal local car je suis né à Château Renault, j'y exerce une profession libérale depuis 30 ans en tant que kinésithérapeute en association avec mon frère. Maire adjoint et délégué communautaire depuis 2001 en charge de 4 services majeurs, responsables à divers postes au sein d'associations sportives et culturelles depuis de très nombreuses années, tous mes engagements m'ont permis d'appréhender dans sa globalité la trame, le fonctionnement et les besoins des entreprises artisanales locales.
  
- 2) Nos entreprises ont besoin d'un meilleur accompagnement, d'une meilleure considération dans notre tissu économique. Elles représentent une part non négligeable dans la création d'emplois. Le poids économique joué par l'artisanat et le commerce est considérable pour un territoire comme Château Renault. Il représente une force et un dynamisme incontournables pour son essor. La communauté de communes en charge de la compétence « Artisanat commerces » doit être un facilitateur de projets. Elle doit être le relais premier entre l'Etat, la Région et les acteurs artisanaux afin de mieux appréhender les créations, le développement et la pérennisation des activités artisanales et commerciales. La CC par le biais de dispositifs financiers existants et par une politique d'aide et d'appui financier plus ambitieux doit soutenir de manière plus efficiente l'activité artisanale. Le tissu artisanal doit bénéficier d'une meilleure information et communication. Il faudra améliorer le travail en réseau et développer le partenariat avec tous les acteurs de la vie économique locale.
  
- 3) Nous nous engageons à créer une maison de l'artisanat et du commerce avec un office du commerce et de l'artisanat. Cette structure travaillera avec l'UCAC et l'AICR (association locale regroupant artisans et industriels). Dans le cadre de l'ORT, nous créerons un emploi d'animateur du développement économique et du commerce.

Les missions de l'Office sont :

a-Accompagnement économique et RH des entreprises artisanales, identifier et formaliser les problématiques économiques, les besoins en formation. Faciliter les projets de développement et de transmission d'entreprise. Mettre en place des actions nécessaires avec les partenaires de l'emploi de l'Etat et de la Région.

b-Disposer de tableaux économiques de l'artisanat ; disposer d'une photographie actualisée et localisée de l'activité artisanale.

c-Cet office sera un lieu et une vitrine du savoir faire local, Il favorisera les échanges publics professionnels.

d-Développer les réseaux d'entreprises pour pouvoir mieux répondre aux appels d'offre. Rencontrer les porteurs de projets.

e- animer le tissu économique en développant le forum des savoirs existants en partenariat avec le Lycée des métiers, le Collège, l'UCAC et l'AICR.

f- gérer l'opération collective de modernisation de l'artisanat du commerce et des services (OCMACS).

g- Continuer à gérer l'Atout Eco 37( dispositifs d'aide aux projets immobiliers des entreprises).

h- Gérer le dispositif Création Renaudais Développement (CRD aides à l'investissement)

i- Dans le cadre de l'OPAH RU, informer les artisans et les commerçants sur les modalités des aides possibles. Dans le cadre de l'ORT, communiquer sur les dispositifs de défiscalisation de la loi Denormandie.

j- mener une campagne d'éducation et de promotion pour une consommation éco citoyenne en favorisant le consommer local. Création d'un festival ou d'une quinzaine du « consommez local, consommez artisanal ».

k- associer les artisans et les commerçants aux projets urbains et aux travaux engagés par les collectivités territoriales.

l- gérer un service de communication et d'information à destination des citoyens et des consommateurs. Ce service financera un bulletin trimestriel papier vantant les savoir faire et les promotions des artisans et des commerçants. Cette expression écrite sera de belle facture et entièrement gérée par la CC. Elle sera distribuée gratuitement dans tout le canton en même temps que le bulletin trimestriel de la CC. Ce service comprendra aussi un site internet et une page Facebook entièrement dédiée aux artisans et commerçants.

m- mise en place d'un parcours du numérique des entreprises afin de mieux appréhender le marketing commercial internet, la communication et la gestion.

n- gestion de la création d'un fonds d'indemnisation à l'amiable des professionnels riverains subissant des travaux voirie.

La CC s'attachera à améliorer l'accueil des entreprises en développant les ZA en partenariat avec la Région. Nous développerons le tourisme et l'image de notre territoire grâce au dispositif régional « entre nature et culture ». Nous nous associerons à la Région dans le dispositif « Economie de la proximité ». Ce dispositif s'appuie sur une politique de développement de l'éco construction et de la rénovation énergétique. Nous optimiserons les aides financières régionales telles que « Capital développement », les prêts à taux zéro pour moderniser l'outil de production, le fonds d'amorçage régional, le fonds d'investissement Preveo pour l'économie verte.

- 4) Nous nous opposerons au développement des grandes surfaces commerciales. L'équilibre économique doit être respecté afin de ne pas nuire au tissu artisanal et commercial de proximité.
- 5) Nous réaliserons un véritable diagnostic des métiers d'art sur notre territoire. Il faudra définir le poids représenté par les artisans d'art afin de mettre en place une perspective de développement. Ces questions feront l'objet d'une étude sérieuse.
- 6) La transition numérique sera initiée et gérée par l'office du commerce et de l'artisanat dans le cadre du parcours du numérique et des entreprises. La transition environnementale sera quant à elle facilitée grâce à un partenariat avec la Région dans le dispositif « Economie de proximité ». Celui-ci, associé à l'OPAH RU, facilitera des projets d'éco-réhabilitation de bâtiments communaux et privés.
- 7) La CC devra développer des liens privilégiés avec l'CMA. Nous devons optimiser tout le savoir-faire et les compétences de cette institution, son soutien nous sera évidemment profitable.
- 8) Nous devons dans un premier temps impliquer les artisans des métiers de bouche du Castel Renaudais dans le cadre de ce dispositif. Nous analyserons l'impact et le rayonnement de « Tours cité de la gastronomie » avant de nous impliquer.
- 9) Des aides financières audacieuses et importantes seront engagées. Ainsi, dans le cadre communal, nous maintiendrons l'opération « Réhabilitation des vitrines » (subventions allant jusqu'à 3000€, 30% des travaux). Dans le cadre de la CC, nous augmenterons considérablement l'enveloppe du CRD (30000€ actuellement, 300 000€ prévus). Nous maintiendrons également l'OCMACS et l'Atout eco37.